

LE TEXTILE se refile

Donner ses vêtements permet de réduire les déchets, de favoriser le recyclage et de créer de l'emploi solidaire.

QUE PEUT-ON DÉPOSER ?

• Vêtements



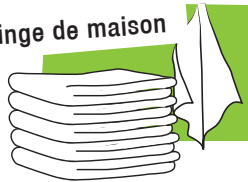
• Maroquinerie



• Chaussures



• Linge de maison



COMMENT DÉPOSER ?

• Vêtements propres



• Chaussures par paire



• Dans des sacs fermés de - 100 litres



OÙ DÉPOSER ?

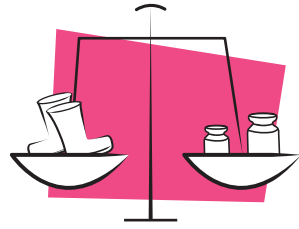
- Les vêtements en bon état peuvent être déposés auprès des **associations sociales et solidaires** > liste sur www.vals-aunis.com
- Dans les **150 bornes « Le Relais »** réparties sur le territoire cartographie sur www.lerelais.org
- Dans les **déchetteries du SMICTOM VALS AUNIS** www.vals-aunis.com

Renseignements au 05 46 07 16 66

150 nouveaux points de collecte sur votre territoire !



LES CHIFFRES CLÉS



En 2011, plus de **100 tonnes** de textile ont été collectées sur les déchetteries du SMICTOM VALS AUNIS et dans les boutiques des associations sociales et solidaires.

D'après l'ADEME, **9 kg*** de textile par habitant sont jetés chaque année.

*données 2007

L'objectif est de collecter **6 kg** par habitant par an soit environ **750 tonnes** de textile par an.



QUE DEVIENT LE TEXTILE TRIÉ ?

Réemploi
(vente en boutique et fripes à l'export)
50%



Recyclage
(Chiffons, effilochage, isolant METISSE®)
40%



Destruction
10%



Le développement de cette filière de valorisation par le SMICTOM VALS AUNIS en partenariat avec LE RELAIS EMMAÛS pourra permettre la création d'une **trentaine d'emplois** sur le territoire.

Renseignements au **05 46 07 16 66**

VALS
AUNIS

le SMICTOM VALS AUNIS agit pour
le tri et la réduction des déchets
www.vals-aunis.com - www.magiciencomposteur.com

LE RELAIS
membre d'Emmaüs France

ECO TLC
L'éco-organisme du textile · du linge · de la chaussure

PROGRAMME
de RÉDUCTION
des DÉCHETS
2009-2014
SMICTOM VALS AUNIS